

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école
 06/02/2025

Présents :

Les enseignants de l'école	M ^{me} Gaëlle PERRETTE (enseignante) M. Rodolphe HODIEUX (directeur) M ^{me} Laurence DONADEI (enseignante) M ^{me} Clémence GARCON (enseignante) M ^{me} Solène BERGER-MORRONE (enseignante)
Les représentants de la mairie	M ^{me} Catherine RABOURDIN (Maire de Lacenas) M ^{me} Virginie BERNARD (adjointe au maire)
Les représentants des parents d'élèves	M ^{me} COLAS Emilie M. ANGLOIS Michael M ^{me} ELY Ayse M ^{me} JAVAUX Cécile M ^{me} DI SIMONE Caroline
Le personnel municipal	M ^{me} Chrystèle SEPREZ (Adjointe d'animation) M ^{me} Lydie SAUGER (ATSEM)
Déléguées départementales de l'éducation nationale	M ^{me} Marie-Thérèse DESBONNE (DDEN)
AESH	M ^{me} Claire GAUDINOT (AESH)

Absents et excusés :

M^{me} Christiane ECHALLIER (DDEN)
 M^{me} Mariem FADEL-AHARKAN (AESH)

Points à traiter	Développement	Commentaires du conseil
Prévision des effectifs pour la rentrée 2025	✓ 122 enfants sont prévus à la rentrée 2025. -1 par rapport à la rentrée 2024 (-1%) PS : 9 MS : 17 GS : 9 CP : 23 CE1 : 15 CE2 : 15 CM1 : 17 CM2 : 17	
Exercices de sécurité (alarme incendie – PPMS) suites	<u>Exercice PPMS confinement risques majeurs</u> . Le 26/09/24. Comme l'an dernier, le signal envoyé depuis la mairie n'a pas été entendu dans la classe 3 de CP/CE1. Lors du dernier conseil d'école, la mairie avait proposé de contacter une entreprise pour éventuellement installer un relai	Mairie : une demande a été faite auprès des pompiers pour trouver une personne qui pourrait traiter ce sujet.
Projets réalisés depuis le dernier conseil d'école	✓ <u>Interventions de l'infirmière scolaire</u> ✓ GS : Les dents le 7/11/24 de 10h30 à 11h30 ✓ <u>Bricolages de Noël</u> : Décembre 24, des élèves ont participé à des ateliers de petits bricolages pour fabriquer des objets de Noël et des gâteaux à vendre par le sou des écoles.	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 13/12: La classe 1 est allée voir un <u>spectacle au théâtre pêle-mêle</u> Financement sou des écoles ✓ 13/01: une équipe spécialisée de la gendarmerie est venue dans les classes 4 et 5 pour présenter le <u>permis piéton</u>. ✓ 16/01 et 24/01: Les classes 5 puis 2 et 3 sont allés assister à un <u>spectacle au théâtre de Villefranche</u>. Financement sou des écoles ✓ <u>Rallye Maths</u>: A partir de janvier 24: Les élèves des classes 2, 3 et 4 participent au Rallye maths. Un concours de mathématiques organisé par des conseillers pédagogiques. 4 épreuves au total. ✓ <u>Ambassadrice du tri</u>: de l'agglomération est venue expliquer le recyclage et la protection de nos ressources aux élèves de la classe 1 (les lombrics), 2 (les différentes poubelles) et 4. 	
<p>Projets d'actions à venir dans l'école, les classes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10/2: <u>concert participatif</u> offert par les musiciens du conservatoire pour toutes les classes. ✓ <u>Interventions de l'infirmière scolaire</u> dans les classes 2 à 5 ✓ CP/CE1: Le sommeil et l'intimité, le consentement le 13/2 de 8h30 à 10h00 ✓ CE1/CE2: La nutrition (13/2/25 de 10h15 à 11h30) ✓ CM1/CM2: Les 1^{er} secours 13/2 (13h30-15h30) et la puberté (en fin d'année). ✓ 18/2 et 18/3/25: <u>rencontres sportives USEP</u> pour la classe 2 ✓ 20/2: <u>Permis Piéton</u>. Les élèves des classes 4 et 5 passeront le permis piéton avec la gendarmerie de Villefranche. Une cérémonie de remise des permis sera réalisée avec Mme le maire et des parents d'élèves. ✓ <u>Théâtre Pêle Mêle</u> le 13 mars 25 avec la classe 4 ✓ <u>Piscine</u>: Les classes 3 et 4 (CP/CE1 et CE1/CE2) iront à la piscine le nautile du 24/03/25 au 13/06/25 tous les mardis de 9h40 à 10h20 dans le bassin. Financement du bus par la mairie de Lacenas et des séances de piscine par l'agglomération. ✓ 18 Mars 25: Musée Claude Bernard classe 1 ✓ <u>Exposition arts visuels « pareil/pas pareil »</u> des élèves (grande lessive) le 08/4/25. ✓ <u>Se construire citoyen</u>: la classe 4 ira au cinéma en mai et participera au concours d'affiche sur le thème du « harcèlement » organisé par les DDEN.- mai 2025. ✓ <u>Projet danse</u>: Du 31/3 au 4/4/25, une danseuse professionnelle viendra travailler avec toutes les classes du lundi au jeudi et un spectacle de danse sera offert aux élèves le vendredi ✓ <u>Projet Vulcania</u>: Sortie avec une nuitée. 19 et 20 mai 25 pour les classes 2 et 5. <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'impossibilité pour Chrystèle d'accompagner le voyage scolaire des classes 2 et 5 est regrettable. Une solution est-elle encore envisageable? ✓ <u>Semaine des arts du mouvement (ex classes qui dansent)</u>: 22 mai 25: classes 2 et 5 ✓ <u>Spectacle de fin d'année</u> le 21 juin 25 ✓ <u>Musée Paul Dini</u>: Visite et atelier créatif le 26/6/25 avec les classes 3 et 4 – Classe 1 et 2 en juin 25. ✓ <u>Rencontre sportive</u> de fin d'année le 3 juillet 25 	<p>Mairie: Il n'y a pas de solution légale. Le statut de Mme SEPREZ rend cela impossible.</p>

Projet tennis en 25-26	L'équipe enseignante souhaite renouveler le projet tennis avec le tennis club de Lacenas/Arnas pour les classes 4 et 5. La mairie de Lacenas souhaite-t-elle continuer son financement ?	Mairie : la mairie étudiera le projet en même temps que le budget 2025.
Aménagements matériels	<p>Aménagements réalisés depuis le dernier conseil d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remerciements pour installation du tableau, de l'estrade en classe 3 <p><u>Demands de l'équipe enseignante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Installer un petit panier de basket sur le mur de la couchette ✓ Remplacer les 2 tapis verts par des bleus avec scratch (les mêmes que les derniers achetés) ✓ Remplacer l'ordinateur de la classe 5 	Mairie : La mairie a déposé un dossier de demande de subvention DSIL auprès de l'Etat concernant la rénovation énergétique de l'école. Un autre dossier de financement sera demandé au département fin avril. En fonction des réponses et du montant des subventions, le programme sera ajusté et les études lancées.
Question diverses	<p style="text-align: center;"><u>Questions des enseignants</u></p> <p>✓ <u>Demands concernant les ATSEM :</u></p> <p>Les enseignants saluent la qualité du travail des nouvelles ATSEM et remercie la mairie pour toutes les démarches en faveur de l'école.</p> <p>L'enseignante de la classe 2 demande un temps de coordination avec son ATSEM. Horaires souhaités : 8h00-8h20 Pour la classe 1, une fois par semaine seulement à 18h00 si possible. En classe 1, il serait souhaitable d'avoir une seule ATSEM sur le temps de classe. Si 2 ATSEM, il serait préférable d'avoir la même ATSEM le matin et la même l'après-midi</p> <p>Les enseignantes demandent que le planning des ATSEM soit le plus stable possible. En cas de changement, il serait apprécié que les enseignants soient consultés. Il serait même souhaitable que l'équipe enseignante soit consultée avant de faire des choix qui engage le temps scolaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>Questions des parents d'élèves</u></p> <p>1/ <i>« J'ai une remarque concernant la quantité de devoirs donnée à certaines périodes qui ne me permettent pas de faire travailler mon fils dans de bonnes conditions. Peut-être imaginer les devoirs fait sur le temps de garderie. Juste donner la consigne et laisser les enfants en autonomie. »</i></p>	<p>Les représentants de parents d'élèves précisent que les changements d'ATSEM ont été difficiles pour les élèves. Une meilleure stabilité est souhaitable.</p> <p>La mairie organisera les prochains planning des ATSEM en essayant de répondre à ces contraintes.</p> <p>La mairie a bien pris en compte les remarques des parents d'élèves au niveau des changements d'ATSEM dans la classe des petits :</p> <p>Concernant la demande de Mme GARCON d'avoir une seule ATSEM à plein temps :</p> <p>La coordination de deux mi-temps dans cette classe a été mise en place afin de pallier aux différentes absences de l'une ou l'autre des ATSEM. Cette organisation est maintenue.</p> <p><u>Réponses de la mairie aux parents d'élèves :</u></p> <p>1/ Mairie : Après consultation de notre service juridique, la mission facultative d'aide aux devoirs n'incombe pas aux ATSEM. Il s'agit d'un service facultatif que la commune n'est pas légalement obligée de mettre en place. L'aide aux devoirs peut être encadrée par des enseignants volontaires en dehors de leur temps de travail ou par des bénévoles. Si des personnes sont disposées à assurer bénévolement ce service, la mairie étudiera avec M. HODIEUX sa mise en place.</p> <p>Les enseignants : en cas de problème avec les devoirs, les parents ne doivent pas hésiter à en informer les enseignants.</p>

2 / « Un nouveau système a été inventé à la cantine, je pense, pour calmer les enfants. Il s'agit de désigner un chef de table parmi les enfants : si la table à laquelle mange le chef de table est sage, ce dernier a comme récompense un bonbon. Ce fonctionnement me questionne : Est-ce que le chef de table a plus de mérite que les autres enfants qui mangent à sa table? Doit-il y avoir un chef parmi les enfants? Comment est-il désigné? Est-ce que l'on est obligé de récompenser par un bonbon? N'y a-t-il pas d'autres façons de rendre le moment de cantine plus paisible? Je vous remercie par avance. »

3/ Des problèmes de violence ont été constatés pendant les temps périscolaires.

2/ Mairie : Concernant le système inventé à la cantine : chef de table et récompense avec schokobons

Ce système a toujours été mis en place, avec une interruption de deux ans. Ce système est mis en place uniquement pour enfants du CE1 au CM2. Il n'existe pas au premier service. Aucune récompense ne sera distribuée. La mission du chef de table modère les autres enfants. Le chef de table et les autres enfants rassemblent la vaisselle en tête de table, veille à la propreté en sortie de table (ramassage des serviettes et du pain sous les tables). Il y a un chef de table pour 8 enfants, pour 4 jours. Tous les lundis il y a 6 nouveaux chefs de table de nommés. Les noms sont inscrits sur une fiche pour qu'il y ait un roulement. Les enfants sont moteur, dans cette organisation qui a déjà fait ses preuves pendant de nombreuses années, puisqu'ils sont responsabilisés. La même organisation existe dans les classes pour différentes tâches (liste d'appel, distribution des cahiers...). Les ATSEM ont fait part de leur satisfaction car les enfants s'autogèrent et sont plus calmes.

3/ Mairie : Incident périscolaire – taux d'encadrement

Après avoir interrogé Chrystèle SEPREZ, il s'agit d'un problème de foot entre 4 enfants.

A) Encadrement du service périscolaire :

Comme toutes les communes de notre strate et après vérification auprès de notre service juridique, nous ne sommes pas tenus de déclarer notre service périscolaire auprès du Service Jeunesse et Sports et de respecter les exigences liées à leur encadrement.

La commune de Lacenas sera toujours attentive à l'encadrement du service périscolaire (cantine et garderie). 5 personnes sont mobilisées pendant le temps de cantine, 2 pendant la garderie du matin et 3 pendant la garderie du soir.

L'ensemble du personnel s'applique à ce que ces temps périscolaires soient conviviaux. En cas de problème Chrystèle SEPREZ, dont l'expérience n'est plus à démontrer, est l'interlocutrice qui échangera avec les parents.

B) Suite à l'interrogation d'un des parents d'élèves concernant un incident dans la cour de l'école :

Il ressort que malheureusement ce phénomène a toujours existé. Le personnel est attentif à la gestion de ces conflits.

Certains parents donnent comme consigne : « tu réponds quand on te tape ». Les ATSEM engage régulièrement des discussions sur le

4/ « Où en sommes-nous de l'élimination des plastiques dans les emballages de la cantine? Ce sujet est récurrent et il ne semble pas que le prestataire fasse beaucoup d'efforts sur ce point. De plus, il semblerait que les plats soient réchauffés directement dans des contenants plastiques ce qui, on le sait tous, n'est pas bon. »

fait que les bagarres ne mènent à rien et qu'il faut respecter la règle du bien vivre ensemble. L'éducation familiale doit être un soutien à ces paroles.

4/ Mairie : Concernant la cantine :

A) Non-inscription des enfants à la cantine :

Courant janvier dernier, un mail a été envoyé à l'attention des parents informant que plusieurs fois par semaine des enfants non-inscrits à la cantine arrivent à l'heure du déjeuner pour manger. Les enfants sont accompagnés par les instituteurs.

Ceci impacte l'organisation du service et la gestion du nombre des repas.

Malgré la passation des commandes suivant le nombre d'inscrits, nous avons toujours pu pallier aux présences de dernière minute.

Le problème des enfants non-inscrits de façon récurrente sera étudié par la commission école de la mairie.

B) Barquettes en plastique :

Concernant l'élimination des plastiques et emballages de la cantine, nous avons contacté notre prestataire qui a décidé de bannir le plastique définitivement des barquettes. Il utilise désormais la barquette GASTRONORME CELLULOSE 100 % COMPOSTABLE composée d'un film compostable multicouches (acide polylactique (PLA), amidons modifiés de maïs et de pomme de terre / cellulose vierge (fibre vierge CTMP, agent de collage (AKD : alkyl cétène dimère)).

Cette barquette a fait l'objet d'une déclaration et est conforme aux exigences pertinentes du règlement cadre (CE) n° 1935/2004/CE, du règlement (CE) n° 2023/2006, du règlement (CE) 10/2011 et ses amendements et des autres textes européens et nationaux applicables.

Remerciements à toutes les personnes présentes.
Le compte-rendu sera affiché à l'entrée de l'école et diffusé par mail aux familles et aux membres du conseil
Le prochain conseil d'école aura lieu le 5 juin 2025 à 18h30.